

INSTITUT SAINT-ANDRÉ

Rue du parc, 6

6000 Charleroi

Tel. 071/20.72.20

Fax. 071/20.72.30

Courriel président: [didier.lorge@saint-andre-charleroi.be](mailto:didier.lorge@saint-andre-charleroi.be)

**CONSEIL DE PARTICIPATION**

**Mardi 27/11/2012 à 19 heures**

Rapport n° 38

**Présences:**

**P E A**

		P	E	A
<b>Président</b>	Lorge Didier	X		
<b>Pouvoir organisateur</b>	Deloge Philippe	X		
	Fauchet Cécile		X	
	Henin Pascal		X	
	Thomé Yves	X		
	Lachapelle Claude	X		
<b>Enseignants</b>	Bonati Isabelle		X	
	Delahaut Joëlle	X		
	Fekrioui Mohamed	X		
	Gentili Georgy		X	
	Goukens Vanessa		X	
	Piront Pascal	X		
<b>Parents</b>	Peters Etelle	X		
	Evrart Christine		X	
	Gobbe Isabelle	X		
	Pierrart Pascal	X		
	Lequeux Laurent		X	
<b>Elèves</b>	Fekrioui Assiya	X		
	Schallenbergh Fanny	X		
	Okenge Edungu	X		
<b>Ouvrier &amp; Administrat.</b>	Vacant			
<b>Membres Coptés</b>	Vael Charlotte		X	
	Caille Patrick		X	
	Codutti Paolo	X		
	DeDonder Colette		X	
	Dufrenois Martine		X	
	Iwaramanga Hubert	X		

Les six points mentionnés dans l'ordre du jour ont été abordés.

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion.

Tous les membres présents ont approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil de Participation de l'année scolaire passée ( 2011-2012 ).

2. Accueil de nouveaux membres.

Avant de commencer la réunion, Monsieur Lachapelle a présenté les nouveaux membres : trois élèves et deux professeurs du secondaire, 2 professeurs du primaire et un représentant de l'Association des parents. Il leur a souhaité la bienvenue et expliqué rapidement la *tâche* du Conseil de Participation d'après le Décret Mission.

3. Présentation des rapports d'activités de deux écoles.

1) Ecole secondaire.

Monsieur Lachapelle, le directeur, après avoir passé en revue les quatre principaux objectifs mentionnés dans le Projet d'établissement, expliqua les différentes activités ( réalisées et non réalisées ), les différents tableaux et ensuite répondit aux questions.

a) Activités, tableaux, innovations.

- Activités. La plupart des activités ont été réalisées, sauf l'opération « couverture » avec Solidarités Nouvelles qui n'a pas fonctionné cette année. On compte la réaliser cette année à Pâques.

- Résultats scolaires. On constate l'augmentation du taux de réussite mais, il reste 1/5 d'échecs.

Question : et par rapport à d'autres écoles ? Est- ce un indice de la qualité de l'enseignement ?

Réponse : c'est variable, il faut voir les statistiques globales.

- Recours. De moins en moins de recours se font à l'école et peu de recours externes.
- Bilan des innovations pédagogiques.

Les innovations pédagogiques soulèvent quelques problèmes.

Faut-il isoler l'élève pour le prendre en mains ? Quand ? Pendant le cours ?

Après les cours ( 16h30' ) ?

L'idéal, c'est de prendre les élèves pendant l'étude ou quand un professeur

1

- est absent ou malade. Ce n'est pas facile de les mettre en place parce qu'il faut trouver une heure convenable et obtenir la motivation des élèves. C'est un effort à suivre.
- Adaptation du PIA ( Plan Individuel d'Apprentissage ).

Au premier degré, c'est un important travail pour les enseignants parce qu'il faut mener une réflexion sur l'élève : d'où il vient ? Où il va ?

- Révision et adaptation du Journal de classe avec les différentes rubriques ( initiées au premier degré ). Ceci aide au PIA .

b) Info et prise d'avis sur les suspensions de cours pour évaluations certificatives et conseils de classe.

Les suspensions de cours posent problème dans toutes les écoles. Chaque école s'efforce de trouver des jours blancs et de respecter le nombre de jours des cours exigés par la Communauté Française. C'est un travail difficile et permanent.

c) Projet d'établissement ( 2013-2016 ).

Il faut remplacer l'ancien projet d'établissement ( 2008-2010 ) par un nouveau. C'est un sujet à travailler au niveau des parents, des professeurs ( comité de pilotage ) et des élèves ( délégués).

Monsieur Lachapelle propose de consacrer la prochaine rencontre à la relecture de ce projet : - supprimer les choses qu'on ne fait plus

- maintenir les choses qui se font
- ajouter des nouvelles activités
- dégager une nouvelle mouture.

d) Projet d'ouverture de nouvelles options.

Monsieur Lorge explique *le projet d'immersion anglaise* et

Monsieur Lachapelle expose les deux autres projets : « Technique de Transition Sciences Sociales » et « Technique de Qualification de Technicien en industrie alimentaire ».

*Au 1er degré*, immersion en anglais : on envisage l'année scolaire prochaine l'ouverture d'une première année secondaire commune ( immersion en anglais ) où une partie des cours – EDM et Anglais – sera donnée en anglais. Pourquoi cette immersion ? Pour être en continuité avec notre Ecole fondamentale, pour développer le réflexe d'apprentissage des langues et pour avoir des élèves qui osent parler la langue anglaise.

Pour réaliser ce projet, il faut engager un professeur anglophone.

« L'immersion est expliquée et présentée, comme n'étant pas une option mais bien une méthode d'apprentissage : de 8 à 13h de cours au choix ( sauf Français, Maths, et Religion ), dont le cours de langue moderne 1, dans la langue déterminée ( Néerlandais, Anglais ou Allemand ), et évaluation dans la langue d'immersion. Le cours de langue moderne est donné par un professeur de l'école ; les autres cours choisis pour l'immersion sont donnés par un professeur dont c'est la langue d'origine mais qui doit également prouver sa maîtrise du Français. »

2

Cela permet une immersion dans une langue étrangère accessible à tous, les autres formules étant plus coûteuses et plus contraignantes ( cours payants, séjours à l'étranger, échanges, ...)

Les cours choisis seront des cours généraux car ce serait restrictif et réservé à

certaines élèves si on choisissait des cours optionnels.

Les discussions ont lieu au niveau du Pouvoir Organisateur et la recommandation est d'aller vers l'immersion en Anglais en 1ère année. Un des arguments est que beaucoup d'entreprises de la région demandent la maîtrise de l'Anglais, mais aussi que l'immersion néerlandaise, existe déjà au Collège du Sacré-Coeur.

Faire une analyse dans 4 ou 5 ans et en tirer les enseignements pour voir ce qu'on peut améliorer et si on peut envisager de l'ouvrir à d'autres niveaux ( TQ par exemple ). »

***Le Conseil de Participation donne un avis favorable au projet d'immersion.***

***Au deuxième degré.*** Projet d'ouverture de « Technique de Transition Sciences Sociales ». Mais ce projet rencontre déjà la réticence de la part des parents et des élèves parce qu'il y aura concurrence avec d'autres écoles ( François de Sale, Sacré-Coeur ...).

***Au troisième degré.*** Projet d'ouverture de « Technique de Qualification de Technicien en industrie alimentaire.»

La difficulté de réaliser ce projet est de trouver des places pour faire des stages. Il faudra donc jouer sur le réseau des professeurs et leurs carnets d'adresses. Prévoir aussi une journée de rencontre avec les entreprises, les élèves en stage et les techniciens. Néanmoins, une école organise déjà cette section à Charleroi.

## 2) Ecole Fondamentale.

Monsieur Thomée, le directeur, expose le rapport d'activités triennal concernant l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé en mettant l'accent sur les points suivants.

### a) Enseignement maternel.

- Utilisation de la fiche signalétique d'évaluation.

Il y a eu une amélioration de cette fiche en maternelle. Mais on ne la montre pas aux parents.

- Fréquentation scolaire, concertations croisées et conseils de classe ;

Une réflexion ( enquête ) a été menée sur les trois aspects pour évaluer les résultats des élèves ( chaque élève ). Etant donné les résultats positifs, l'école mène une campagne d'information et de sensibilisation des parents.

- CEB adapté pour les élèves spéciaux.

3

### b) Enseignement primaire.

• Usage de nouveaux bulletins qui permettent de bien suivre chaque élève pendant les six années de primaire.

- Eveil des élèves à la seconde langue ( l'anglais ).
- Cours de musique à l'école maternelle et à l'école primaire.

#### 4. Divers

a) Ecole secondaire.

- Jours blancs.

Il s'agit surtout de la suppression des cours pour les délibérations, les examens et les conseils de classe.

Questions. Qui décide ? L'école ? La Communauté Française ?

Cela pose des problèmes pour avoir un examen chaque jour et un conseil de classe chaque jour parce qu'il y a un nombre de jours blancs prévu pour chaque degré. On doit aussi respecter les normes et avoir l'avis du Conseil de Participation, dit Monsieur Lachapelle.

- Publication des informations.

Ne faudra-t-il pas trouver un endroit où l'on peut fixer un panneau pour afficher les informations : nouvelles, images et photos.

b) Ecole primaire.

CEB adapté pour les élèves spéciaux.

Monsieur Thomée explique les difficultés soulevées par ce CEB dans son école.

#### 5. Agenda des prochaines réunions

La prochaine réunion du Conseil de Participation se tiendra le mardi 21 février ou le jeudi 28 février 2013. A confirmer.